

MUSÉES ROYAUX

DE

Peinture et de Sculpture

DE

BELGIQUE

SECRETARIAT

N° 5115/93

Bruxelles, 23 9^h 1907

A

Prenten

OBJET

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la résolution de la Commission directrice n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les collections de l'État, d..... qui..... l'objet de.....

ANNEXE

C..... ouvrage que nous tenons, Monsieur, à votre disposition, pour être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du Musée n° 9, contre la remise d'un récépissé accompagné de la présente.

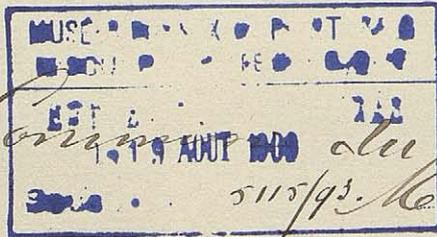
Copie expédiée le 27 9^h 09

Veuillez agréer, M....., l'assurance de notre considération distinguée.

NOTES

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,
Le Secrétaire,

Brunelles 18/8 1909



Commissaire des
5115/93. Messie

Messieurs 912

Desirant vendre
quelques tableaux,
de maîtres, dont un
véritable Van Dyck,
et quelques Veniers,
etc. je vous prie de
m'envoyer un expert
avec offre pour les
prix. S. V. P.

Très-croyamment
votre dévoué
Abel Meuter

P. Adresse

Abel Meuter
65 Boulevard de la
Révision 65.
Cureghem - Brunelles
Midi

Bruxelles, le 29 novembre 1909.

Reçu de Monsieur le Directeur du Musée royal
de Peinture et Sculpture de Bruxelles, les deux tableaux
que j'avais déposés Rue du Musée n° 9, afin d'être
examinés par la Commission, savoir:

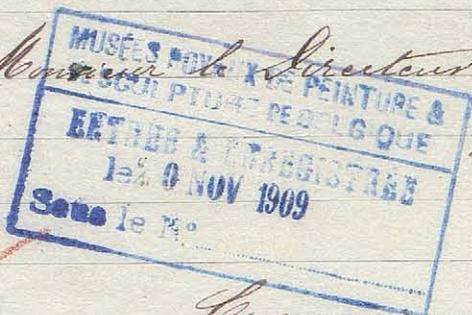
Un Van Dyck représentant une "Vierge en extase"
Un Teniers (Père) " " " " Scène de cabaret "

Al. Heuts & Co

65 Boulevard de la Révision

Bruxelles le 21 Novembre 1909.

Monsieur le Directeur du Musée royal de
peinture et de sculpture
Bruxelles.



Comme convenu, j'ai l'honneur
de vous remettre ce jour, à l'examen 2 tableaux:

A) Un Van Dyck représentant une "Vierge en extase,"

B) Un Teniers (Père) "Scène de cabaret."

Je vous céderais le premier pour 40.000 francs
et le second pour 10.000 francs.

Au plaisir de vous lire, veuillez agréer Monsieur
le Directeur, mes sincères salutations.

Al. Heutsy & Co

65 Boulevard de la Révision

Bruxelles le 29 Novembre 1899.

Monsieur le Directeur des Musées royaux
de Peinture et de Sculpture de Belgique
Bruxelles.



En réponse à votre estimée du 26. C.^{te}
il me serait agréable de connaître votre offre pour
les deux tableaux déposés en votre Musée de Bruxelles
le 21 Courant, étant désireux de les réaliser.
Comptant vous en par retour, veuillez
agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma parfaite
considération.

A. Heuts ^{& c^{ie}}

65 Boulevard de la Révision.

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE
BELGIQUE

Bruxelles, le 23/8 1907

SECRETARIAT.

N^o 5115/93.

ANNEXE

ANNOTATIONS DIVERSES

Rédacteur *St.*

Signature le

Copié le

Retour le

Expédié le 23.8.07

A M^r Albert Menten

65 B^e de la Révision

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la Commission Directrice examinera volontiers en vue de *leur* acquisition éventuelle pour les collections de l'Etat, *des tableaux* que vous signalez à son attention par votre lettre du 18.8. s'il vous convient de l'envoyer à ces fins, suivant l'usage établi au Palais des Beaux-Arts, rue du Musée, n^o 9.

Cet envoi devra, *Monsieur*, avoir lieu, le cas échéant à vos frais, risques et périls et sans qu'il puisse résulter de ce chef, pour l'Administration des Musées, aucune sorte d'engagement ou de responsabilité.

Il sera utile dans l'occurrence, d'indiquer le prix que vous demandez de *o* ouvrages *o* présentés *o*.

Veillez agréer, *M*, l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice,

LE SECRÉTAIRE,

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

Secrétariat

TÉLÉPHONE 9631

5115/93

Bruxelles, le 26 novembre 1907

Madame

Nous avons l'honneur de vous faire
connaître que la résolution de la commis-
sion directrice n'a pas été favorable à
l'acquisition pour les collections de l'Etat
des tableaux qui faisaient l'objet de votre
lettre du 21.

Ces ouvrages que nous tenons, Madame
à votre disposition, pourront être retirés
au Palais des Beaux arts, rue du Musée
n° 9, contre la remise d'un récépissé
accompagné de la présente

agréz, Madame, l'assurance de
notre considération distinguée

Le Secrétaire

Pierre Geraert